

4^{ÈME} FORUM DES AUTORITÉS LOCALES ET RÉGIONALES DE LA MÉDITERRANÉE

De Sousse à Tanger, la diplomatie territoriale en actions



Commission Méditerranée

United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

SOMMAIRE

1. LA COMMISSION MÉDITERRANÉE DE CGLU, 10 ANS D'ACTION AU SERVICE DES ÉLUS LOCAUX ET RÉGIONAUX	04
2. QUELLE DIPLOMATIE TERRITORIALE POUR QUELS RÉSULTATS ?	08
3. DE SOUSSE À TANGER	
3.1 Développement territorial intégré en Méditerranée	13
3.2 Participation des jeunes à la gouvernance locale, vecteur de développement et de cohésion en Méditerranée	18
3.3 Finances locales en Méditerranée	24
3.4 Migrations en Méditerranée	31

PRÉFACE.

INTRODUCTION AU 4^{ÈME} FORUM DES AUTORITÉS LOCALES ET RÉGIONALES DE LA MÉDITERRANÉE



Jean ROATTA,

Présidence de la Commission Méditerranée de CGLU et Adjoint au Maire de Marseille

Mohamed BOUDRA,

Président du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU et Maire d'Al Hoceïma

M.B. : Dans le contexte méditerranéen actuel perturbé, nous rencontrons de nombreux défis et nous disposons de moyens restreints au regard des importants chantiers que nous devons poursuivre. Les Méditerranéens ont des attentes fortes en termes de sécurité, d'emploi et d'amélioration des conditions de vie et de renouvellement des pratiques politiques.


J.R. : Nous mesurons plus que jamais l'importance de la rencontre entre les deux rives de la Méditerranée et l'importance de s'engager pour en faire un foyer de paix et de développement durable. En effet, depuis 2008 et le premier Forum, les événements se sont enchaînés. Il importe de décider des actions à entreprendre et de les concrétiser. Je pense que nos démarches doivent s'orienter et viser en premier lieu les populations, c'est-à-dire l'humain.

M.B. : Pour ma part, je pense que la diplomatie territoriale est une diplomatie humanitaire et humaine, où l'homme est au centre de tout. Elle englobe donc les notions de démocratie qui nous confère notre légitimité à agir et à exercer des pressions, de respect des droits de l'homme et des libertés, de solidarité, etc.


J.R. : Nos collectivités évoluent dans un contexte budgétaire très tendu, qui a un impact sur nos coopérations. C'est justement en cette période de tension qu'il est important de trouver de nouvelles voies d'échanges, d'actions, de partenariats et d'amitié. C'est bien la raison de nos initiatives.

Il est important que nous continuions à nous réunir et puissions tisser des liens avec de nouveaux représentants de collectivités. L'objectif consiste donc à maintenir et renforcer les solidarités au sein de cet espace de dialogue qu'est le Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée.

M.B. : Nous pouvons compter sur un allié de taille avec CGLU qui nous permet de relayer notre plaidoyer pour les peuples méditerranéens confrontés à de graves difficultés et aux conflits.



1. LA COMMISSION MÉDITERRANÉE DE CGLU, 10 ANS D'ACTION AU SERVICE DES ÉLUS LOCAUX ET RÉGIONAUX



Les gouvernements locaux et régionaux sont des acteurs indispensables et reconnus du développement durable que ce soit en matière économique, sociale, écologique ou culturelle. La montée en puissance de ces acteurs, proches de la société civile a conduit à la création, en mai 2004, de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

La Commission Méditerranée de CGLU a vu le jour en 2006, sous l'impulsion d'élus notamment de la Ville de Marseille et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, désireux de créer **un lieu d'échanges, de concertation et d'expérimentation multi-niveaux** et de se doter d'une **force de proposition politique**.

Concomitante avec le dixième anniversaire du Processus de Barcelone/Union pour la Méditerranée, cette démarche s'est appuyée sur l'existence d'un grand nombre de dynamiques et de réseaux de collectivités (Medcities, l'Arc Latin ou

la Commission Interméditerranéenne de la CRPM etc) mais aussi de réseaux issus de la société civile. Depuis sa création, elle est soutenue par le ministère français des Affaires étrangères et du développement international.

Quatre missions :

- Promouvoir l'autonomie locale et régionale et le renforcement institutionnel des collectivités, en lien avec les objectifs de CGLU.
- Fédérer les élus et les décideurs locaux afin de renforcer les solidarités et le sentiment d'appartenance à un dessein méditerranéen partagé.
- Valoriser et promouvoir l'importance de l'échelon institutionnel local.
- Informer sur l'ensemble des initiatives et dispositifs mobilisables via un centre de ressources.

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) représente et défend les intérêts des gouvernements locaux et régionaux sur la scène mondiale, quelles que soient la taille des collectivités. Basée à Barcelone, l'organisation s'est fixé la mission suivante :

« Être la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale et régional démocratique, promouvoir ses valeurs, ses objectifs et ses intérêts, au travers de la coopération entre les gouvernements locaux, comme au sein de la communauté internationale. »

CGLU promeut une société juste, durable, solidaire fondée sur la démocratie locale, l'autonomie et la décentralisation.

Concrètement CGLU c'est :



+ 240 000 villes
régions et métropoles



+ 175 000 associations
de gouvernements locaux
et régionaux



Dans 143 pays, cela représente **5 milliards**
de personnes soit **70% de la population mondiale**

L'organisation :

➔ **7**

sections régionales :

Afrique, Amérique du Nord, Asie Pacifique, Amérique latine, Eurasie, Europe, Moyen Orient et Asie de l'Ouest

➔ **1**

section métropolitaine

➔ **1**

forum des régions

Depuis 10 ans, la **Commission Méditerranée** travaille sur des thématiques au cœur des enjeux méditerranéens et propose une contribution des élus méditerranéens aux stratégies et dynamiques internationales :

L'eau

2009

- Contribution des élus locaux et régionaux à la stratégie eau de l'UpM

2011

- La gouvernance de l'eau en Méditerranée

2012

- Contribution au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau



Le Climat et le Développement Durable

2014

- Consultation des élus du Conseil politique sur la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable
- Réunion Climat des élus locaux et régionaux de la Méditerranée

2015

- Entrée de la Commission Méditerranée à la Commission Méditerranéenne de Développement Durable
- Table ronde des élus locaux et régionaux à la MEDCOP21

2016

- Trophées de l'ADEME Adaptation aux changements climatiques en Méditerranée
- Participation au Sommet des élus locaux et régionaux pour le Climat COP22



La diplomatie et l'actualité

2007

- Collectivités Locales du Monde « accompagner les villes libanaises face aux enjeux de la reconstruction et du développement »

2008

- Conférence Autorités locales européennes pour la paix au Proche-Orient

2013

- Lancement du conseil politique
- Dynamiques de changement en Méditerranée
- Réunion du conseil politique

2014

- Réunion du conseil politique

2015

- Dialogue israélo-palestinien et société civile
- Réunion du conseil politique



Accompagnement et renforcement

2007

- Premier Forum International des Collectivités Locales Marocaines

2009

- Séminaire régional pour les autorités locales et régionales - Balkans

2010

- Rencontre Développement économique et coopération décentralisée

2012

- Contribution à la conférence décentralisation en Tunisie

2015

- Atelier Qualité des services publics

2016

- Ateliers de la Commission Méditerranée de CGLU

La Commission Méditerranée de CGLU est le cadre le plus large d'échanges politiques directs entre les élus méditerranéens. Elle est dotée d'un Conseil Politique qui fait entendre la parole des autorités locales et régionales, contribue aux orientations de la Commission Méditerranée de CGLU et amplifie le dialogue avec les institutions internationales. Ses membres sont signataires de la Charte en faveur de la gouvernance démocratique en Méditerranée.

10
ans

3 000
participants

30 initiatives et autant
d'occasions de **partenariats**
et de **promotion** des élus
locaux et régionaux

Le Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée

La Commission Méditerranée est une instance de plaidoyer politique et un centre de ressources. Son cœur de métier demeure le Forum qui se réunit tous les deux à trois ans. Ce forum est le grand rendez-vous des élus locaux et régionaux méditerranéens.

Au fil des Forums, les membres ont formulé un certain nombre de propositions et ont contribué à des avancées en matière de représentation et d'audience des élus méditerranéens, dans la ligne des objectifs de CGLU.

2008

MARSEILLE

- 1^{ère} reconnaissance formelle de la place des ALR par les Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'UpM
- Contribution à l'émergence de l'ARLEM et obtention de 10 places pour les réseaux méditerranéens
- Rapport « les ALR dans la nouvelle gouvernance méditerranéenne »

2010

BARCELONE

- Etat des lieux de la place des ALR dans le processus de Barcelone/UpM
- Demande à l'UE et aux pays de l'Euromed des mesures d'appui et d'accompagnement aux politiques nationales de décentralisation
- Rapport « les ALR dans la nouvelle gouvernance méditerranéenne »

2013

MARSEILLE

- Rapprochement avec la Fondation Anna Lindh pour un dialogue élus/société civile
- Décision de créer un observatoire de la gouvernance en Méditerranée
- Rapport « la gouvernance démocratique en Méditerranée »

2016

TANGER

- Le 4^{ème} Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée s'est tenu le 30 novembre 2016 à Tanger, avec l'appui de la Commune Urbaine de Tanger. Sur la route de cette journée, les Ateliers de la Commission Méditerranée de CGLU ont été organisés les 22 & 23 septembre 2016 à Sousse avec l'appui de la Municipalité de Sousse et de la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes.



2. QUELLE DIPLOMATIE TERRITORIALE POUR QUELS RÉSULTATS ?



L'une des valeurs ajoutées de la diplomatie territoriale est d'être conçue comme une stratégie de terrain. Quelles valeurs souhaitons-nous véhiculer en tant qu'élus méditerranéens ? Comment aller plus loin pour faire reconnaître notre rôle diplomatique dans une région en crise ? Quelles interventions politiques privilégier au sein de la Commission Méditerranée de CGLU ?

Mohamed BOUDRA, Président du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU et Maire d'Al Hoceïma, Maroc

Au travers de leurs déclarations politiques, les élus rappellent aux États et instances internationales les attentes des populations méditerranéennes, dont une partie non négligeable vit dans des conditions critiques. Ils rappellent également aux États leurs responsabilités et les engagent à porter des ambitions plus fortes. Ce plaidoyer constitue un premier aspect de la diplomatie des territoires. Celle-ci est portée avec force sur de nombreux sujets qui relèvent de la gouvernance locale ou d'enjeux régionaux. Cette diplomatie s'exerce à toutes les échelles, internationale, nationale et territoriale, et dans différents cadres. A cet égard, la coopération décentralisée est sans doute celui qui offre le plus large panel de modalités (de territoire à territoire, transfrontalière, multi-niveaux, etc.) et de possibilités d'innovation.

Jesùs JURADO SEGUI, Représentant de l'Arc Latin, Vice-président du Conseil insulaire de Majorque, Espagne

Je souligne l'importance, aujourd'hui plus que jamais, de l'engagement en faveur de la coopération et du développement au bénéfice des territoires méditerranéens. Il est indispensable de soutenir cet engagement, et ce à tous les niveaux, afin de préserver un véritable esprit de solidarité. Nous faisons face à des défis communs, qui requièrent en toute logique un travail collectif. (...) Dans un contexte de diminution des ressources financières dédiées à la coopération, il est temps d'optimiser les efforts et de concentrer les actions. La coopération favorise également les échanges et le partage d'expériences à la base d'alliances futures entre villes confrontées à des enjeux et à des menaces similaires.

Ahmed ETALHI, Président de la commission de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Ville de Tanger, Maroc

En notre qualité de collectivité territoriale, nous ne disposons pas de prérogatives en la matière sur le plan constitutionnel. La diplomatie relève des gouvernements. Cela étant, nous pouvons décliner à notre niveau une diplomatie territoriale, qui serait en quelque sorte un levier mobilisable par la diplomatie officielle. Les conseils municipaux sont des entités de proximité. La diplomatie territoriale apparaît donc plus concrète à travers ces instances. A mon sens, cette diplomatie territoriale devrait s'orienter vers le partenariat et la coopération. A ce titre, je formulerais les recommandations suivantes :

- Renforcer la solidarité entre les villes afin de prendre en charge les problématiques humaines.
- Développer les relations économiques entre nos villes mais aussi encourager la coopération touristique.
- Organiser des forums culturels entre les deux rives de la Méditerranée.
- Développer une diplomatie sportive.
- Développer les moyens de transports, qui sont indispensables au développement des relations.

Il convient d'amplifier ce mouvement avec la création de nouvelles lignes maritimes et, surtout, aériennes entre les principales villes de la Méditerranée.

Mohamed SEFIANI, Maire de Chefchaouen, Maroc

Une instance comme CGLU est très bien placée pour mener à bien la diplomatie parallèle des collectivités territoriales, de par les rencontres qu'elle organise et les relations qu'elle soutient entre les villes et les territoires. Nos concitoyens attendent des projets concrets et des résultats. A ce titre, nos échanges, partages d'expériences, etc. sont essentiels. Ils nous permettent d'identifier les bonnes pratiques et

de les adapter aux spécificités des territoires. Ainsi, au travers des différentes formes de coopération décentralisée, qu'elle soit bilatérale ou triangulaire, le partage de connaissances et le renforcement des capacités de modernisation des administrations locales sont indispensables. Par ailleurs, je crois que nous devons soutenir et renforcer le développement des relations sud-sud en Méditerranée.

Valérie DUMONTET, Vice-Présidence de l'Arc-Latin, Vice-Présidente du Département de l'Aude, France

Si ma délégation n'avait pas inclus la coopération internationale, notamment au niveau du bassin méditerranéen, ma réflexion d'élue n'aurait pas été aussi riche. En effet, quand nous travaillons à l'échelle méditerranéenne, nous prenons conscience des enjeux de développement, de paix et de reconnaissance mutuelle au sein de cet espace particulièrement important sur la scène internationale. Nous ne devons pas gâcher notre chance de construire ensemble. Cette dimension méditerranéenne enrichit la discussion. (...) L'intérêt de rencontres comme les Ateliers de la Commission Méditerranée de CGLU est que nous pouvons partager des solutions, en tout cas des clés de réussite ou des pistes de réflexion. De par nos échanges, nous progressons et renforçons nos politiques.

Mohamed IDAOMAR, Président de Medcités, Maire de Tétouan, Maroc

La diplomatie officielle, qui a ses propres contraintes et ses propres dogmes, a besoin d'être épaulée par une diplomatie territoriale dont il convient de déterminer les grands contours. Il faudrait déterminer un modèle méditerranéen de la diplomatie territoriale, qui s'appuierait sur un certain nombre de valeurs humaines sur lesquelles tout le monde s'accorderait. Il devrait promouvoir la solidarité, le respect de ses voisins, etc. Il se traduirait par des actes concrets, valorisant particulièrement le partage des valeurs démocratiques.

Il serait intéressant de faire appel aux étudiants, voire à la jeunesse dans son ensemble, qui constitue un formidable catalyseur. Je pense aussi aux médias, aux artistes, aux écrivains, etc. à mobiliser dans nos territoires et dans nos villes à côté de la diplomatie étatique qui chapeaute la diplomatie territoriale.

Dimitris KAFANTARIS, Vice-Président de l'Union Centrale des Villes de Grèce, Maire de Pylou Nestoros

Nous considérons également que la coopération intéresse et doit mobiliser le premier niveau de gouvernance collégiale et participative, à savoir les communes, pour favoriser l'interaction des citoyens, les maires étant leurs représentants directs. En conséquence, il convient de renforcer les relations ascendantes et la démocratie de proximité pour ouvrir la voie à une coopération interrégionale et transnationale accrue.

Mohamed Bachir ABDELLAOUI, Maire de Tanger, Maroc

La première difficulté porte sur la définition du concept de diplomatie territoriale. Pour la première fois dans l'histoire des relations internationales, un réseau de collectivités ferait pression en faveur de l'instauration d'une autre forme de diplomatie. Cette diplomatie territoriale a pour objectif la cohésion sociale, mais aussi, et surtout, la prévention des litiges et des conflits. Nous souhaitons qu'elle s'exerce dans le cadre de réseaux. Ce processus doit faire l'objet de rencontres internationales.

Josep SAGARRA, Secrétaire Général du Fonds Catalan pour la Coopération et le Développement, Espagne

Il est vrai que la grande diplomatie est une prérogative étatique, qui mobilise d'importantes ressources. A leur niveau, les collectivités territoriales doivent se tourner vers une diplomatie concrète, davantage orientée vers des projets tangibles et des actions citoyennes. La connaissance de ses homologues et des autres administrations locales est un élément fondamental.

Par ailleurs, il est à souligner que la diplomatie territoriale est une politique agréable à conduire, car elle consiste en des actions de solidarité, des partenariats, des discours de remerciements, etc. Cela étant, elle implique également des actions courageuses afin de défendre les droits de l'homme et la démocratie.

Ribhi DOLA, Maire de Beitunia, Représentant de l'Association des Autorités Locales Palestiniennes

Je tiens à vous assurer de notre désir de travailler en faveur du développement des municipalités et de la coopération. En effet, nous souhaitons offrir les meilleurs services possibles à nos concitoyens en dépit d'une condition extrêmement difficile. Nous souhaitons non seulement travailler sereinement avec l'ensemble de nos partenaires, mais également faire connaître notre cause par le cœur. C'est la raison pour laquelle je vous invite tous à visiter la Palestine afin de constater par vous-mêmes la réalité de notre quotidien.

Dans un tel contexte, les autorités locales sont totalement démunies et ne peuvent répondre aux besoins des citoyens comme elles devraient. Néanmoins, les conseils municipaux s'efforcent de vivre et de travailler, notamment en échangeant avec leurs partenaires et en recueillant leurs expériences afin d'améliorer leurs services et gagner en expertise. Ils nécessitent cependant un soutien financier, qui leur permettrait de développer, voire de reprendre des projets remis en cause par l'occupation et les barrières érigées entre les différentes zones de la Palestine.

Serena ANGIOLI, Vice-présidente de la CIM CRPM, Assessore de la Région Campanie, Italie

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont des défis mondiaux qui ont cependant des retombées à l'échelle territoriale. Il apparaît donc nécessaire d'inclure aux grandes thématiques de développement durable, d'approvisionnement énergétique, etc. une dimension locale et de terrain, qui justifie la mise en œuvre d'une diplomatie territoriale. (...) De nombreuses villes et régions de la Méditerranée ont déjà tissé des liens qui favorisent les échanges et les collaborations entre universités, centres de recherche, etc. Il serait intéressant de capitaliser ce patrimoine relationnel pour l'élargir à la sphère politique afin de renforcer l'identité méditerranéenne.

Abdelssamad SEKKAL, Président de l'ORU-FOGAR, Président de la Région Rabat-Salé-Kénitra, Maroc

S'agissant de la diplomatie territoriale, les réseaux et les collectivités doivent en premier lieu privilégier la coopération bilatérale, afin d'aider les villes et les régions à monter des projets. Si ces projets permettent d'associer plusieurs régions, notamment dans des zones frontalières ou dans le cadre d'un partenariat nord-sud-sud, nous aurons d'autant plus de chances d'obtenir des financements internationaux. De plus, il est indispensable que nos réseaux deviennent des plates-formes en mesure d'accompagner les régions et les collectivités dans l'accès aux financements internationaux. J'invite donc à renforcer les réseaux. L'enjeu consiste à faire en sorte que les réseaux généralistes s'appuient sur les réseaux spécialisés pour créer des plates-formes virtuelles au service des régions et des collectivités.

Mohamed AYDI, Représentant de MedCités, Membre de la Délégation spéciale de la Municipalité de Sfax, Tunisie

La diplomatie locale est importante même si en Tunisie elle n'est pas coordonnée avec la diplomatie d'Etat. Les moyens humains des municipalités tunisiennes sont réduits et les élus sont surchargés. Il est donc important de renforcer le rôle des élus locaux, leurs liens avec les habitants et la société civile pour consolider la démocratie locale et les pratiques participatives. La coopération entre les villes et l'apprentissage qu'elle permet constituent un bon moyen d'atteindre ces objectifs.





3. DE SOUSSE À TANGER

3.1 Développement territorial intégré en Méditerranée

3.2 Participation des jeunes à la gouvernance locale, vecteur de développement et de cohésion en Méditerranée

3.3 Finances locales en Méditerranée

3.4 Migrations en Méditerranée



3.1

Développement territorial intégré en Méditerranée

Serena ANGIOLI, Vice-présidente de la Commission Interméditerranéenne (CIM) de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), Assessore de la Région Campanie, Italie

Quelles pourraient-êre les recommandations portées par le Forum en matière de développement territorial intégré ? Il s'agit en premier lieu d'accompagner davantage les solutions techniques et scientifiques susceptibles d'être mises en œuvre, ce qui suppose un renforcement des capacités institutionnelles. En effet, les problématiques sont, certes, identiques, mais les élus ne sont pas toujours en mesure de partager des solutions avec

le reste du monde. Il est possible de renforcer les capacités des collectivités par des échanges de bonnes pratiques, des rencontres. Cela étant, tout l'enjeu consiste à permettre à une municipalité ou une région de reprendre une idée développée par une autre collectivité sur un sujet concret afin de la décliner tout en tenant compte des spécificités locales. Pour ce faire, il serait opportun d'encourager les partenariats publics-privés sur des projets spécifiques qui présenteraient un fort impact territorial.

Il est essentiel d'intégrer les interactions et les synergies des différentes politiques conduites en Méditerranée, ce qui représente un exercice complexe. En effet, il s'agit de composer à la fois

avec des démarches engagées à différentes échelles (locale, régionale, nationale et internationale) et des politiques transversales qui dépassent parfois les compétences d'un élu local. Les enjeux transversaux sont le climat, l'environnement, l'énergie, la cohésion économique et sociale, la planification spatiale, le tourisme durable et ils exigent une vision à moyen et long terme.

Sur la base des expériences présentées lors des Ateliers de Sousse, la CIM-CRPM travaille à l'élaboration d'un manuel à destination des élus et administrateurs locaux en charge des questions de développement durable et de coopération afin de renforcer leurs capacités sur le développement territorial intégré.

Abdelssamad SEKKAL, Président de l'ORU-Fogar, Président de la Région Rabat-Salé-Kénitra, Maroc

Il ne peut y avoir de développement s'il n'est pas intégré et un développement intégré ne peut être que territorialisé. Les gouvernements élaborent des politiques sectorielles et verticales, l'intégration ne peut donc se faire qu'au niveau de la collectivité territoriale.

C'est à l'échelle des collectivités qu'il est possible de développer des approches permettant de réaliser la convergence indispensable entre les différentes politiques publiques. Une commune sera davantage en mesure de concilier les réponses aux besoins d'habitat, d'espaces verts, d'écoles, de dispensaires, etc. alors que les politiques nationales ne profitent pas forcément à l'ensemble de la population. Une approche territorialisée permet de réduire les écarts et les inégalités. Les politiques nationales n'étant pas nécessairement adaptées aux besoins

des différentes villes et régions, les collectivités interviennent pour territorialiser et adapter les politiques publiques en matière de tourisme, d'industrie, etc. aux spécificités de chaque territoire. Si l'on prend l'exemple du changement climatique qui requiert des adaptations majeures, lors des grands sommets internationaux comme les COP, chacun s'accorde sur le fait que les villes sont en grande partie responsables de l'effet de serre. Les principales actions devraient donc être engagées par les villes. Cependant, les démarches d'adaptation requièrent des moyens considérables, en particulier pour les villes du sud qui, de plus, ne sont pas à l'origine du changement climatique. Qui plus est, il est demandé aux collectivités de présenter des projets bankables. Or, non seulement de tels projets supposent la mobilisation d'une forte technicité, mais il est extrêmement compliqué d'accéder à des financements du fait de la complexité des procédures en place.

Malheureusement, certains territoires figurent parmi les plus vulnérables : les communes rurales qui connaissent les plus grandes sécheresses, la raréfaction des ressources en eau, etc. Paradoxalement, elles ne disposent pas de l'encadrement et des moyens nécessaires pour faire face à ces problématiques. Ces villes et ces régions sont oubliées alors qu'une grande partie de la population de la rive sud vit dans ces territoires. Or l'avenir des villes dépend dans une large mesure de notre capacité à protéger ces zones et à assurer leur adaptation au changement climatique.

Cela implique d'élargir le champ à l'ensemble d'un territoire et d'une région. Il faut revoir en profondeur le modèle économique mondial, décliné ensuite au niveau des territoires. Cette révision ne peut se faire au niveau des villes, mais au niveau régional qui est à mon sens l'échelon optimal permettant d'avoir une vision à la fois globale et territorialisée, adaptée aux spécificités et aux besoins des populations.



CAS CONCRET

| **Raouf DAKHLOUI**, Président de la Délégation spéciale de la Municipalité de Sidi Bou Saïd, Tunisie

Sidi Bou Saïd :

- 6 000 habitants environ, la plus petite commune de Tunisie avec 217 ha
- 2 millions d'étrangers par an
- plus de 120 000 visiteurs par jour de juin à septembre
- une labélisation Patrimoine mondial de l'UNESCO en cours

Le défi : À partir de la fin des années 1960, tous les commerces de proximité ont fermé pour laisser la place aux magasins s'adressant à la clientèle touristique. La vie sociale du village s'est ainsi déplacée en dehors du centre historique. Aujourd'hui, la crise économique est on ne peut plus apparente. Le terrorisme a fait fuir beaucoup de touristes. Or Sidi Bou Saïd ne peut s'appuyer sur un tissu industriel et dispose d'une infrastructure hôtelière limitée. Comment développer une offre touristique compétitive qui coïncide avec les attentes des visiteurs et contribue positivement et durablement au développement de la ville et au bien-être de ses habitants ?

C'est là que doivent intervenir les habitants et la société civile pour préparer des projets viables et durables qui leur assureront un développement à long terme. Il devra y avoir au cœur de la conception et de la réalisation de ces projets : **la gestion intégrée de la qualité**. Cela concerne la communication et la promotion, l'information et l'accueil, la restauration, les attractions, les

infrastructures, l'environnement naturel et culturel et donc une multitude d'acteurs (office de tourisme, mairie, secteur privé, etc.). Par conséquent, la démarche qualité doit faire l'objet d'une étroite collaboration entre l'ensemble des partenaires. Elle doit être intégrée à la politique générale menée par les pouvoirs publics et à la stratégie de développement touristique et culturel. C'est une démarche d'innovation et d'amélioration continue de l'offre touristique.

La labélisation du village comme patrimoine mondial de l'UNESCO serait une opportunité pour créer une véritable offre culturelle. Des postes qualifiés et dédiés à la culture / patrimoine devraient être créés au niveau de la commune. Pour ce faire, il est nécessaire que l'État adopte de nouvelles lois permettant aux communes de prendre ces mesures et de disposer des moyens légaux nécessaires pour appliquer leurs décisions.



ACTIONS CONCRÈTES

Mise en œuvre d'une politique locale de lutte contre le changement climatique et de promotion des énergies vertes

| **Anna CAMPS**, Coordinatrice du projet Beenergi Province de Gérone, Espagne

| **Lluís COSTABELLA**, Elu à la Province de Gérone

La Province de Gérone est l'une des quatre provinces de la communauté autonome de Catalogne, elle compte 221 communes et 800 000 habitants environ.

Politique de la Province basée sur :

- Signature de la Convention des Maires par plus de 200 maires avec pour objectif une diminution des émissions de CO2 de l'ordre de 40 % et un engagement d'actions spécifiques afin que leurs villes gagnent en résilience. Cette démarche a permis à la Province de Gérone de regrouper les investissements, de mutualiser les attentes des différentes municipalités en matière de lutte contre le changement climatique et d'approvisionnement énergétique, en vue de l'élaboration de stratégies et de plans d'actions communs.
- Projet Beenergi (Bundling sustainable Energy investments for Girona municipalities - 2015-2018), financé par le programme européen Horizon 2020, permet à la Province d'offrir une assistance technique aux communes signataires de la Convention des Maires. Beenergi soutient les investissements prévus dans les Plans d'Actions pour l'Énergie Durable (PAED) pour l'amélioration de la performance énergétiques du domaine public et pour la création de réseaux de chaleur. Une équipe technico-administrative a été constituée afin d'aider les administrations locales dans l'élaboration des schémas de financement et d'investissement avec l'implication des entreprises de services énergétiques, la rédaction des appels d'offres et des contrats, la formation et l'information du personnel, etc. Des conseils et une assistance sont également proposés aux PME.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- Une stratégie qui s'appuie sur un dispositif européen existant
- Un leadership clair pour la gouvernance multi acteurs
- Un appui technique en accompagnement des projets



ACTIONS CONCRÈTES

Mise en œuvre de la stratégie catalane de rénovation énergétique des bâtiments

| **Xavier MARTI**, Chef des programmes européens, Generalitat de Catalogne, Espagne

Le Gouvernement de la Catalogne compte environ 4 000 bâtiments publics, dont la facture énergétique annuelle s'élève à plus de 160 millions d'euros. L'objectif général pour tous les bâtiments de la Catalogne (autour d'1,2 millions) est que d'ici 2020, la consommation estimée de l'énergie dans les bâtiments et les logements ait diminué de 14,4 % et que les émissions de CO2 aient décliné de 22 %.

C'est le projet européen MARIE (23 partenaires de 9 pays méditerranéens engagés de 2011 à 2014), qui a permis la co-construction de cette stratégie d'efficacité énergétique et d'initier de bonnes pratiques. Au terme du projet, les Communautés de Catalogne et d'Andalousie, les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Frioul-Vénétie julienne, Ombrie et Piémont ont conclu un accord politique relatif à une meilleure efficacité énergétique des bâtiments, qui se décline à présent en projets concrets.

Au niveau « local », le gouvernement a approuvé cinq domaines d'action et la feuille de route de la stratégie de rénovation énergétique des bâtiments. Cela s'est fait avec la majorité des représentants publics et privés des secteurs du logement, du bâtiment, de l'efficacité énergétique et ce en application du principe posé par MARIE de définition participative des stratégies.

A ce jour, plus de 30 projets concrets de rénovation sont engagés (ex : utilisation de la biomasse pour chauffer les bâtiments). Tout l'enjeu est d'étendre les expérimentations à l'ensemble du parc immobilier. Pour cela, le gouvernement catalan travaille avec les municipalités et expérimente un projet avec un bailleur privé (rénovation énergétique de 22 bâtiments du centre de Barcelone).

Cette stratégie produit aussi des effets positifs en termes de développement territorial intégré, notamment avec la création d'emplois, la réduction de la facture énergétique par la valorisation de l'autoconsommation et un recours accru à la production locale, etc. mais aussi avec la réduction de la pauvreté énergétique et le développement d'une offre de logements durables.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- Une démarche de co-construction transnationale visant l'échelle méditerranéenne
- Un travail participatif incluant tous les acteurs du secteur
- Des effets positifs induits au-delà du champ d'action



ACTIONS CONCRÈTES

Vers une meilleure efficacité énergétique à Sousse

| **Sami HOCHLAF**, Adjoint délégué à la coopération internationale, Municipalité de Sousse, Tunisie

Les équipements et installations d'éclairage public de la ville de Sousse sont vieillissants et énergivores et notamment dans la Médina, véritable trésor de la ville, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Plus largement, une réflexion sur l'efficacité énergétique est nécessaire.

En partenariat l'ANME, agence tunisienne de la maîtrise de l'énergie et l'ADEME son homologue française, l'AIME, la Fédération Suisse via le réseau Cités de l'Énergie et l'association « We love Sousse », la Ville de Sousse et la Ville de Marseille ont lancé en 2015 un projet d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Cofinancé par le ministère français des Affaires étrangères et du développement international, ce projet permettra de réaliser un état des lieux de la gestion énergétique, un diagnostic de la gouvernance, de mettre en place des ateliers « Éclairage urbain ». Cela permettra aussi de prioriser les défis et les actions à entreprendre en terme d'efficacité énergétique.

L'audit énergétique démarrera par la Médina de Sousse. Il sera ensuite étendu à l'ensemble du périmètre communal. Le plan stratégique d'Efficacité Énergétique de Sousse qui sera bâti sur la base du projet permettra une programmation des investissements nécessaires pour la réalisation de ses recommandations. Cela constituera un levier pour relever le défi de la transition énergétique et écologique.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- Un partenariat alliant collectivités et agences étatiques des deux rives
- Un diagnostic technique et organisationnel



ACTIONS CONCRÈTES

La requalification d'une aire urbaine et la naissance d'un quartier

Ramzi HALOUANI, Directeur adjoint pour l'infrastructure, Société Taparura, Sfax, Tunisie

Sfax est la deuxième ville industrielle de la Tunisie. Elle recèle également d'inestimables richesses patrimoniales issues de son histoire et de sa culture. La zone Taparura tire d'ailleurs son nom de la ville romaine qui se situait à l'emplacement actuel de la Médina de Sfax. Mais les nombreuses industries alimentaires et chimiques installées sur le territoire de Sfax ont laissé derrière elles un héritage catastrophique sur le plan environnemental.

Le projet Taparura a pour objectifs de réconcilier la ville avec son littoral, hisser Sfax au rang de métropole, améliorer son image et sa compétitivité. En termes d'aménagement, le projet s'appuie sur des principes d'intégration, de durabilité et de mixité.

- Une première phase de dépollution et de réhabilitation de la zone a été réalisée par un groupement international d'entreprises avec des financements multiples. La pollution a été confinée. 420 hectares ont été gagnés pour la ville avec le nouveau parc urbain, de nouvelles plages stabilisées par des ouvrages de protection de la côte et des canaux de drainage. Un suivi de la qualité des eaux de surface et de mer a été mis en place.
- Le parc urbain de Taparura, l'une des principales composantes du projet d'aménagement, a vocation à offrir davantage de zones vertes aux Sfaxiens.
- Ce projet a été sélectionné par l'Union Pour la Méditerranée et par l'Initiative pour le Financement des Projets Urbains qui vise à favoriser une approche intégrée de gestion des projets dans le cadre de PPP.
- Les études relatives à la première tranche opérationnelle de 80 hectares ont été réalisées. Le processus de sélection des candidats afin de formaliser un partenariat public/privé, au sein duquel l'État participerait à hauteur de 49 % est enclenché. A terme Taparura représentera 20 000 logements destinés à 50 000 habitants, 15 000 à 45 000 emplois directs et indirects, 10 000 lits destinés à alimenter l'offre touristique et 66 hectares d'espaces paysagers.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- Un projet multi bailleurs d'envergure pour reconfigurer la ville
- Le rôle de la labellisation pour la levée des fonds et le recours au PPP



ACTIONS CONCRÈTES

Rééquilibrer l'offre touristique entre Barcelone et ses environs

Josep RODRIGUEZ, Responsable des Relations internationales, Département du Tourisme, Province de Barcelone, Arc Latin, Espagne

La Province de Barcelone compte 300 communes et de nombreux sites touristiques. La ville de Barcelone, perçue comme unique point d'intérêt par les touristes, concentre les flux, au détriment d'autres destinations. Certaines zones de la ville présentent des indices de saturation, avec des impacts négatifs sur la côte et dans le centre où les commerces traditionnels disparaissent au profit de magasins ciblant les touristes. La vie quotidienne des citoyens est également affectée, avec une hausse de l'immobilier qui pénalise les résidents.

L'enjeu est de diversifier l'offre touristique du territoire et de mettre en avant d'autres villes. En effet, les touristes qui se rendent à Barcelone peuvent également passer quelques jours dans le reste du territoire et profiter d'offres culturelles, gastronomiques ou familiales. C'est la raison pour laquelle la Province met en avant l'idée de « Grand Barcelone ». Pour ce faire, la Province travaille avec la Ville de Barcelone, le consortium public/privé Tourisme de Barcelona et l'État à la mise en œuvre d'actions communes de promotion. Ces partenaires ont partagé les données et analysé les différents profils de touristes afin d'offrir aux visiteurs un nouvel éventail de possibilités allant au-delà de la capitale catalane et contribuer à une meilleure répartition des flux. A cet égard, la commune de Barcelone et les territoires formant sa Province se sont unis pour regrouper leur offre au sein d'un programme unique.

Enfin, nous considérons que la coopération internationale à l'échelle du bassin est essentielle, le tourisme en Méditerranée concentrant le tiers des flux mondiaux. A ce titre, il serait intéressant de travailler ensemble sur la diversification, la saisonnalité et la décentralisation de l'offre touristique.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- Un travail fédérant les communes, la Province, l'Etat et le secteur privé
- Des résultats pouvant intéresser d'autres territoires touristiques littoraux



ACTIONS CONCRÈTES

Une labélisation à l'UNESCO comme levier de valorisation du patrimoine et de développement d'un territoire

Jean-Yves ASTRUC, Chef de la Mission coopération décentralisée, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, France

La Région travaille depuis plusieurs années avec le Gouvernorat de Kasserine, situé dans un territoire extrêmement sensible. Dans un premier temps et suite à la Révolution, cette coopération a porté sur les problèmes prioritaires de santé et d'éducation. Puis, une stratégie d'appui au développement territorial a été élaborée en partant du point commun entre les deux territoires : un patrimoine romano-byzantin à la richesse exceptionnelle.

- Une expertise en Région : la Ville d'Arles travaille depuis plusieurs années à la valorisation de son patrimoine et a ainsi obtenu un classement au patrimoine mondial de l'humanité et un label concernant trois sites majeurs. La Ville d'Orange a également fait classer son patrimoine auprès de l'UNESCO.
- Un site exceptionnel : Sbeitla, est classée depuis 20 ans site archéologique d'intérêt national, mais n'a jamais déposé de dossier d'inscription au patrimoine mondial de l'humanité.
- Un accompagnement de la part de la Région pour concevoir un plan de gestion intégrée sur le territoire, condition d'obtention du label UNESCO. L'intérêt de cette démarche est de permettre une dynamique territoriale et pousser à intégrer écologie, économie, patrimoine, éducation, etc. dans la démarche de développement territorial du Gouvernorat.
- Un retour sur le territoire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur car la ville d'Arles pourra faire valoir ce partenariat international lors du renouvellement de son propre label et démontrer qu'elle a travaillé dans l'intérêt de la valorisation du patrimoine mondial.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- La labélisation du patrimoine comme levier de développement
- Une coopération bénéficiant aux deux partenaires



ACTIONS CONCRÈTES

Une valorisation des déchets agricoles en source alternative de chauffage

Dimitris KAFANTARIS, Vice-Président de l'Union centrale des villes de Grèce et Maire de Pylou Nestoros

Les principes posés par l'économie circulaire incitent à veiller à une bonne allocation des ressources afin d'alimenter une croissance durable. Ces principes généraux peuvent être adaptés en fonction des situations. Un exemple typique est la gestion des déchets par recyclage et leur réutilisation, l'objectif étant de réduire ou d'éliminer les résidus tout en extrayant les matériaux nécessaires à la production d'énergie. Ainsi, la Grèce a décidé, dans le cadre d'une démarche concertée, de fermer progressivement ses décharges et de mettre en lieu et place des centres de gestion des déchets décentralisés. A cet égard, trois communes rurales de Messénie (Pylos Nestor, Trifylias et Oihalia) ont initié un projet qui consiste à récupérer et transformer les branches des oliviers issues de l'exploitation oléicole en granulés, ces matériaux étant destinés aux installations de chauffage des écoles et des bâtiments publics de la région à la place du combustible traditionnel.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- Un projet impliquant plusieurs municipalités qui insufflent une dynamique économique innovante.
- Un projet facilement répliquable en Méditerranée



RECOMMANDATIONS

- Promouvoir la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie sur les rives sud et est de la Méditerranée et son adaptation aux cultures et pratiques locales.
- Encourager les partenariats public-privé pour des projets à fort intérêt et impact territoriaux.
- Donner une impulsion à la diversification de l'offre touristique, à une dessaisonnalisation et aux offres existantes d'éco-tourisme, tout en préservant l'héritage historique et naturel et en appliquant des méthodologies telles que GIZC.

3.2

Participation des jeunes à la gouvernance locale, vecteur de développement et de cohésion en Méditerranée

Hatem ATALLAH, Ambassadeur, Directeur Exécutif de la Fondation Anna Lindh

A nos yeux, la jeunesse est un pilier central, inscrit au cœur de la stratégie adoptée en juin 2015 par les 42 états membres de la Fondation. En effet, les jeunes sont la cible de nombreux mouvements négatifs qui se développent dans la région et qui prônent l'extrémisme, la radicalisation, la participation à des actions violentes, etc. en s'appuyant sur des problèmes d'identité, d'emploi ou autres. Toutefois, les jeunes sont aussi le principal atout dans la réponse à apporter à ces dangers.

Durant près d'une année, nous avons réalisé un travail de terrain qui nous a permis de définir un certain nombre de critères sur lesquels reposent les nouveaux projets de la Fondation. Le premier constat

est celui d'une rupture par rapport aux médias traditionnels au sein de la jeunesse. Dorénavant, les jeunes communiquent entre eux via les médias et réseaux sociaux, le fossé se creusant ainsi entre la jeunesse et les décideurs politiques qui demeurent attachés aux outils de communication traditionnels.

Deuxième constat, nous avons observé un réel engouement pour le dialogue, tant entre les deux rives de la Méditerranée qu'au niveau national ou régional. Ce désir de dialogue partagé par les jeunes a été vérifié dans notre rapport sur les tendances culturelles publié en 2012, dont nous préparons la prochaine édition. La question des moyens se pose alors : comment dialoguer dans un contexte de diversité culturelle, de stéréotypes et d'idées préconçues ?

En lien avec ce désir de dialogue des jeunes, nous avons signé un accord avec le Ministère de l'Éducation Nationale de Tunisie permettant la tenue dans les écoles publiques de débats organisés par la Fondation Anna Lindh et le British Council dans le cadre du programme Young Arab Voices. Il s'agit d'un projet ambitieux car il requiert la formation à la fois des jeunes et des enseignants aux techniques de conduite de débats. Il importe que les jeunes se sentent accompagnés et bénéficient du temps nécessaire pour se préparer à l'étape suivante. Toute rupture de projet aura un impact négatif et il sera d'autant plus difficile de renouveler l'expérience, voire impossible.





ACTIONS CONCRÈTES

Azzedine AISSAOUI, Élu à l'Assemblée Populaire de la Wilaya de Bejaïa, Algérie

La jeunesse en Algérie c'est 70 % de la population faiblement représentée au sein des associations (sur quelques 81 000 associations algériennes, seules 1 027 s'adressent aux jeunes) et très impactée par la crise vécue depuis quelques années (taux de chômage élevé, exode rural contraint, etc.).

Les constats :

- Aucun texte n'oblige les partis politiques à réserver un quota pour la jeunesse dans les listes électorales.
- Aucune mesure de discrimination positive des jeunes qui, de fait, se trouvent exclus de la scène publique.
- Aucune prérogative ou pouvoir de décision dans le domaine de l'emploi pour les collectivités territoriales.
- Le conservatisme. Les textes n'interdisent en aucune manière aux élus locaux d'associer les jeunes au processus décisionnel et à l'élaboration des politiques publiques en matière d'emploi via des assises, forums ou bien encore des instances consultatives.

L'Assemblée Populaire de la Wilaya de Bejaïa :

- Joue un rôle de médiateur entre les institutions déconcentrées de l'État, notamment les organismes en charge de l'emploi, du micro-crédit, les opérateurs économiques et la jeunesse.
- Soutient la formation et l'apprentissage à travers le financement de programmes portés par le secteur associatif en faveur des jeunes porteurs de projets. L'objectif est une meilleure insertion dans le monde de l'entreprise. La collectivité associe les organismes publics habilités, tels que les centres de formation professionnelle, la chambre de commerce, l'université.
- Organise chaque année un forum associant l'Université et le monde du travail en vue d'une meilleure insertion et du rapprochement des futurs jeunes diplômés avec les entreprises.
- Milite en faveur de la création d'un conseil consultatif local de jeunes, qui permettrait à cette catégorie de citoyens de prendre part aux différentes rencontres avec les institutions publiques et de débattre des questions intéressant la jeunesse.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- Un rôle d'interface, d'ensemblier et d'impulsion de l'APW de Bejaïa en faveur de l'insertion des jeunes
- Une politique volontariste malgré la faiblesse des prérogatives



ACTIONS CONCRÈTES

Valérie DUMONTET, Vice-Présidence de l'Arc Latin, Vice-Présidente du Département de l'Aude, France

Le Département de l'Aude est un petit territoire plutôt rural de 350 000 habitants avec deux grandes villes, Narbonne et Carcassonne, comptant 50 000 habitants chacune.

Les constats :

- En matière de jeunesse, tous les acteurs institutionnels, associatifs ou professionnels du territoire en charge de cette question ne se parlaient pas et conduisaient leur propre politique.
- A l'échelle du bassin méditerranéen, qu'il s'agisse de la rive sud ou de la rive nord, les défis, constats et enjeux concernant les jeunes sont les mêmes.

La politique jeunesse volontariste du Département est bâtie sur 3 axes :

- Inciter les municipalités et les associations satellites cofinancées par le Conseil Départemental à intégrer davantage de jeunes dans leurs conseils municipaux et leurs conseils d'administration. Ainsi, la jeunesse prend davantage part aux processus de décision.
- Mise en place d'un **Conseil Départemental des jeunes** avec un format relativement inédit car il n'aura aucune limite de taille, de durée de session, etc. Il aura pour mission d'être force de proposition auprès de la plate-forme des acteurs institutionnels en charge de la jeunesse afin de lancer un projet départemental collectif, stratégique et concerté. Il disposera également d'un budget participatif dédié afin de soutenir ou participer directement à des projets portés par des jeunes dans le département. Enfin, il apportera son concours à l'élaboration des politiques départementales relatives à la jeunesse.
- Une politique de coopération internationale ayant la jeunesse comme cœur et basée sur les échanges de pratiques et les expérimentations.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- La création d'un instrument innovant au format inédit et aux missions larges à l'échelle du territoire
- Le rôle moteur de la coopération dans les démarches jeunesse du Département



ACTIONS CONCRÈTES

| **Ghassan TAYOUN**, Vice-Président de la Municipalité de Zgharta-Ehden, Liban

La Municipalité de Zgharta-Ehden compte environ 40 000 habitants, avec pour particularité une répartition sur deux territoires distincts, l'un en montagne et l'autre en plaine.

Les constats :

- Une certaine désaffection des affaires publiques et de l'intérêt commun de la part des jeunes.
- Un échec relatif des « conseils Jeunesse » au niveau local.
- Un jugement très dur des jeunes quant aux réponses données par les autorités à leurs besoins.

En réaction, la Municipalité s'est alors engagée dans un projet solidaire associant des jeunes encadrés par des associations caritatives. Une véritable prise de conscience s'est ainsi opérée sur la nécessité de se montrer créatif et innovant dans les démarches visant à impliquer davantage la jeunesse. A cet égard, il apparaît essentiel de lever les obstacles à la libre expression et de faire preuve de souplesse, les jeunes allant et venant sans se fixer véritablement. Tout l'enjeu consiste donc à laisser les portes ouvertes en permanence tout en s'efforçant de capter les idées afin de réaliser un diagnostic. Des comités de quartier ad hoc ont donc été créés, dont la durée de vie dépendait de leurs résultats ou de l'absence de résultat. Par la suite, la jeunesse a été impliquée dans des projets ponctuels, qui mobilisaient leurs compétences dans les domaines du numérique, des réseaux sociaux, etc.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- Une initiative qui tire les leçons des projets passés
- Une mobilisation de la jeunesse sur des projets locaux au travers d'instruments souples et ad hoc



ACTIONS CONCRÈTES

| **Mohamed MOKNI**, Président de la Délégation Spéciale, Municipalité de Sousse, Tunisie

| **Adnene SASSI**, Responsable de la coopération internationale

| **Lotfi HARZALLAH**, Responsable du projet Citoyenneté et développement de l'implication des jeunes

La Municipalité construit une culture de la participation citoyenne tournée vers les jeunes :

- Une stratégie de développement urbain élaborée avec la participation des citoyens (projet européen USUDS conduit par MedCités). Les projets prioritaires ont été déterminés par des groupes de travail incluant autorités locales et régionales, habitants, universités et entreprises. Cela a permis d'intégrer et de valoriser les potentialités des jeunes et de recruter une équipe de doctorants chômeurs pour mener le processus.
- Un projet pilote de lutte contre le décrochage scolaire. Avec l'appui de l'Union Européenne et de MedCités, de jeunes professeurs au chômage, un psychiatre et un sociologue ont été recrutés afin de proposer un soutien scolaire aux élèves d'une école de la zone sud. L'expérience a permis une augmentation des résultats scolaires et a participé à la lutte contre le décrochage scolaire. Le premier Observatoire sur le décrochage scolaire est né de cette initiative avec l'appui de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Un conseil municipal des jeunes en devenir pour moderniser les rapports institutions, élus et citoyens et la ville de Sousse. Les jeunes suivront un cycle de formation sur les compétences municipales. La coopération entre le Département de l'Aude et la Municipalité de Sousse permettra des échanges de bonnes pratiques et de jeunes dans le cadre de volontariats.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- Une politique participative forte incluant la jeunesse
- Un adossement à des projets de coopération pour faire levier et expérimenter des dispositifs



ACTIONS CONCRÈTES

| **Eleonora INSALACO**, Responsable des programmes, Fondation Anna Lindh

A l'occasion du Forum Euro-méditerranéen de Malte, les organisations de la société civile de 50 pays se sont réunies avec les principales organisations internationales et institutionnelles. Cette rencontre a renforcé la conviction selon laquelle le **dialogue interculturel peut être une réponse efficace à nombre de défis majeurs en Méditerranée**, notamment la montée des extrémismes, la gestion des flux migratoires, l'emploi des jeunes. 10 grandes priorités stratégiques ont été formalisées dans un agenda en 5 points.

- **Lutte contre les discours prônant la radicalisation.** La Fondation a lancé un programme d'expression « Jeunes voix méditerranéennes », qui est en fait le prolongement de « Jeunes voix arabes ». Cette initiative vise à renforcer les capacités et les possibilités de dialogue entre jeunes et à créer des mécanismes de concertation entre jeunes et décideurs politiques. Il convient aussi de travailler avec les médias afin d'aller au-delà de la couverture des seuls événements négatifs ou des conflits pour valoriser la complexité et la richesse des sociétés. En effet, les démarches et actions positives portées par les jeunes sont guère évoquées dans les médias. Il est temps de montrer que les jeunes du nord et du sud de la Méditerranée se ressemblent et qu'une coopération accrue offre de grandes possibilités.
- **Importance de la mobilité et des échanges.** Il serait intéressant de mettre en place un programme d'échanges entre associations et autorités locales du bassin méditerranéen à l'instar du programme Erasmus. Cela permettrait d'accroître les expériences interculturelles et d'élaborer des projets de coopération entre les villes. Dans ce cadre et compte tenu de la problématique des visas, l'idée d'un passeport interculturel euro-méditerranéen reconnu par les gouvernements nationaux a été évoquée par le Forum. En outre, une mobilité des idées est également indispensable ; la circulation des productions culturelles et artistiques doit être soutenue. Il a donc été proposé de créer un fonds pour la traduction en Méditerranée, véritable outil de promotion du dialogue.
- **Apprentissage interculturel.** Il faut repenser l'éducation afin qu'elle transmette des valeurs d'ouverture, de dialogue et de compréhension mutuelle, tant dans un cadre informel que celui formel du système éducatif des États. A leur niveau, les autorités locales peuvent proposer des actions éducatives interculturelles. Pour sa part, la Fondation Anna Lindh lancera en 2017 un programme régional de formation des éducateurs afin de renforcer leurs compétences en matière d'apprentissage interculturel. Elle a par ailleurs développé un manuel de citoyenneté interculturelle, qui est le premier en son genre.
- **Entrepreneuriat collectif et social,** qui peut être un formidable vecteur de développement de la jeunesse, de l'emploi et d'innovation. Il peut également constituer un levier d'intégration et une source de revenus. A cet égard, le Forum a proposé de concevoir un programme de formation à destination des nouveaux entrepreneurs, ainsi qu'un dispositif de partenariat pour les acteurs œuvrant déjà dans le secteur de l'entrepreneuriat social.
- **Actions des villes interculturelles.** La Fondation Anna Lindh est convaincue de l'importance et de l'intérêt d'une coordination accrue entre autorités locales, société civile, secteur privé, secteur éducatif, etc. pour la promotion des politiques interculturelles. Les villes méditerranéennes sont par essence multiculturelles. Dans ce cadre, une politique active de soutien contribuera au passage d'une dimension multiculturelle à une dimension interculturelle, au sein de laquelle les échanges sont facilités et la diversité culturelle mise en avant. Cette diversité culturelle étant source de prospérité pour les villes, il faut relayer et porter les messages en sa faveur.

PISTES DE PARTENARIAT

- La création d'une plateforme d'échanges de bonnes pratiques entre villes.
- La création d'un prix de la capitale euro-méditerranéenne du dialogue pour donner un véritable élan à la thématique de la ville interculturelle, renforcer la visibilité des territoires et attirer les ressources.





ACTIONS CONCRÈTES

| **Ridha ABBASSI**, Président de la Délégation Spéciale de la Municipalité de Kasserine, Tunisie

Les constats :

- Une déception forte des jeunes suite à la révolution de 2011. Ils ont des attentes de changements palpables et concrets, partagent le sentiment que rien n'a changé et se mettent dans une position de retrait et de critique.
- Une multitude d'acteurs associatifs pas toujours bien identifiés et peu structurés ce qui entrave le dialogue avec les autorités locales.
- Des collectivités locales qui font face à de nombreuses contraintes qui font qu'elles agissent systématiquement dans l'urgence et ne réussissent pas à planifier le développement sur plus d'une année.
- Les jeunes ne comprennent pas cette situation et refusent d'entrer dans la discussion ou d'être partie prenante dans ces conditions. Il y a un grand problème de communication entre le monde associatif et les dirigeants locaux.

Le projet pilote de comités de quartier, en partenariat avec la Ville de Munich, propose que des jeunes, bien établis dans leurs quartiers, aient un rôle d'intermédiaires rémunérés et favorisent la communication entre le conseil municipal et les citoyens. Ces jeunes auront pour mission d'organiser des rencontres, d'aider à la collecte des taxes et des déchets et au recyclage. La première action de ces comités de quartier consistera à réaménager une place publique et ses équipements dans un quartier confronté à des difficultés d'intégration, etc. afin de rouvrir le dialogue entre les populations. Cette expérience pourra être étendue à l'ensemble des quartiers de la ville à terme.

- Une contribution des jeunes des comités de quartier à la sécurité de leur quartier par une meilleure connaissance des uns et des autres et ainsi éviter que des terroristes ne s'infiltrent dans les quartiers populaires comme cela a déjà été constaté. Il s'agit donc d'un sujet extrêmement sensible, sur lequel les jeunes ont été alertés.
- Une formation de trois semaines à Munich sur les nouveaux dispositifs législatifs, la démocratie participative qui devrait susciter l'adhésion des jeunes, sera organisée. Ce sera également l'occasion pour eux d'apporter de nouvelles idées et d'apprendre des représentants de la municipalité.

ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

- Des jeunes, interfaces et acteurs officiels de la politique publique locale via les comités de quartier
- Des projets visant aussi à rétablir la confiance et recréer du lien



RECOMMANDATIONS

- Favoriser le renforcement de la participation des jeunes dans la prise de décision locale et le service public en milieu urbain et rural.
- Stimuler une coopération cohérente entre autorités locales et régionales et ONG d'un même territoire afin de mettre en place des mécanismes efficaces et permanents de dialogue avec la jeunesse et d'identifier ses besoins locaux.
- Collaborer avec les universités et les instituts techniques pour bâtir des compétences en adéquation avec l'emploi et faciliter les contacts avec des employeurs potentiels.
- Mettre en place des canaux de communication offrant un espace aux jeunes où interagir avec les autorités locales, ou s'informer et s'engager.
- Impliquer les jeunes dans l'identification des besoins, la mise en œuvre et le suivi/contrôle des services publics. Stimuler leur participation dans les processus de décision sur les plans de développement territorial.
- Capitaliser les expériences de participation citoyenne des jeunes en faveur d'une meilleure gouvernance locale et d'un développement territorial



3.3

Finances locales en Méditerranée

La communauté internationale s'est accordée ces dernières années sur des objectifs de développement dont le succès dépend en grande partie de la capacité des autorités locales à mettre en œuvre les compétences qui leur sont dévolues. Le Secrétaire Général des Nations Unies a reconnu que la majorité des investissements à réaliser dans ce cadre le seront par les gouvernements locaux. Mais ceux-ci disposent-ils de moyens financiers à la hauteur de ces ambitions ? Nous savons qu'il faudrait en moyenne doubler, voire tripler, les montants affectés aux investissements, or la situation des finances locales de par le monde est

globalement très faible, notamment dans les pays en développement. De quel potentiel d'amélioration disposons-nous, quelles pistes d'action devrions-nous approfondir ?

L'état des finances locales mondiales est extrêmement difficile à appréhender en raison de :

- La diversité des instances locales : 99,9 % des gouvernements sont locaux alors que le monde ne compte que 200 gouvernements nationaux.
- Les systèmes de financement dépendent étroitement du contexte politique, économique, culturel, etc. dans lequel ils s'exercent.



L'observatoire mondial des finances locales

Vers une connaissance fine des finances locales dans le monde

« Le suivi des finances locales est une étape essentielle pour évaluer la capacité financière des gouvernements infranationaux à exercer les responsabilités qui leur sont attribuées. »

Nathalie LE DENMAT, Secrétaire exécutive de la Commission Finances Locales et Développement de CGLU

Première étape : réalisation d'une étude statistique qui présente les principaux indicateurs financiers des gouvernements infranationaux dans 101 pays, représentant 82% de la population mondiale, « subnational governments around the world : structure and finance* »

Menée par l'OCDE et CGLU avec le soutien de l'AFD, l'étude fournit une synthèse comparative sur la structure et les responsabilités locales ainsi que des données très générales sur les dépenses et recettes des gouvernements infranationaux. Le recueil des données s'est avéré particulièrement difficile, les Etats n'ayant pas toujours mis en place de systèmes performants et transparents de reporting.

L'étude a été présentée lors du congrès mondial de CGLU à Bogota en octobre 2016, ainsi qu'à Quito à la conférence Habitat III. Elle fournit à la fois une base de dialogue entre les gouvernements nationaux et locaux pour faire avancer la décentralisation financière et un outil de suivi international sur la capacité des gouvernements locaux à mettre en œuvre l'agenda mondial de développement.

Vers une seconde étape : sur la base de cette étude, il s'agit de systématiser et de fiabiliser la collecte d'informations et d'améliorer l'outil pour recueillir des données plus fines sur les comptes des collectivités locales (et non plus seulement sur la base des comptes de l'Etat).

Un comité de pilotage réunissant des gouvernements locaux et centraux ainsi que des instituts de recherche et des bailleurs de fonds devrait élaborer la feuille de route de l'observatoire pour les 3 à 5 ans à venir.

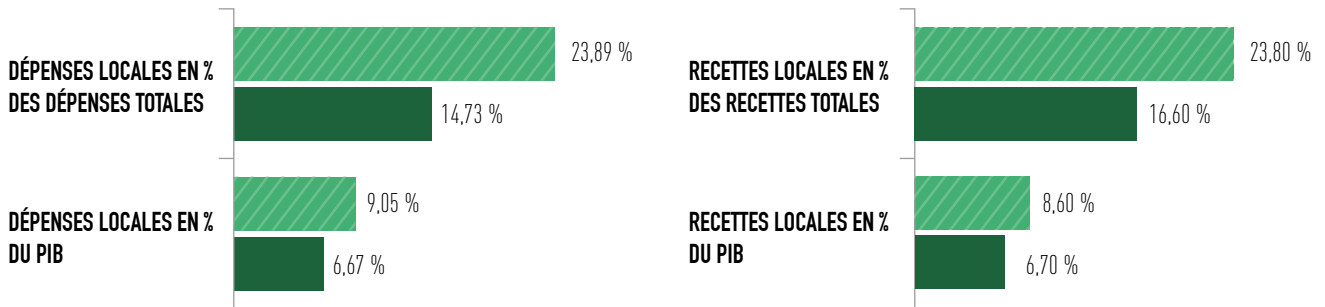
* OCDE/UCLG (2016)

Analyse des dépenses et des recettes locales en Méditerranée :

Une région avec des spécificités et de grandes disparités

Données issues de l'étude précitée de 17 pays méditerranéens : Albanie, Chypre, Croatie, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Malte, Maroc, Monténégro, Palestine, Portugal, Slovénie, Tunisie, Turquie (Pays manquants par rapport aux membres de la Commission Méditerranée de CGLU : Algérie, Bosnie-Herzégovine, Egypte, Liban, Libye, Mauritanie, Syrie).

1. Des dépenses et recettes locales méditerranéennes inférieures à la moyenne mondiale



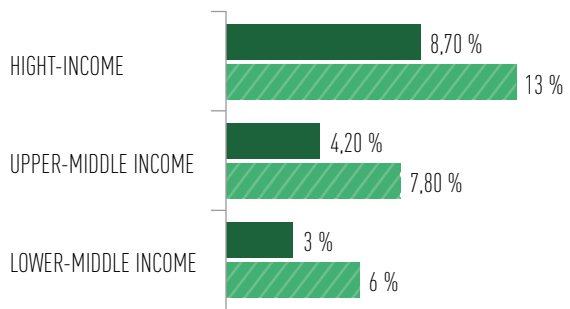
Globalement, les données montrent des dépenses et des recettes inférieures à la moyenne mondiale que ce soit par rapport aux dépenses / recettes du pays ou bien rapportées au PIB. La décentralisation financière des pays méditerranéens est donc généralement encore moins aboutie que dans le reste du monde. Peut-on y voir la trace d'une culture administrative plus centralisatrice qu'ailleurs ?

Cette moyenne peut être affinée en fonction des niveaux de développement des pays, mais les mêmes écarts se retrouvent entre la moyenne mondiale et celle des pays méditerranéens :

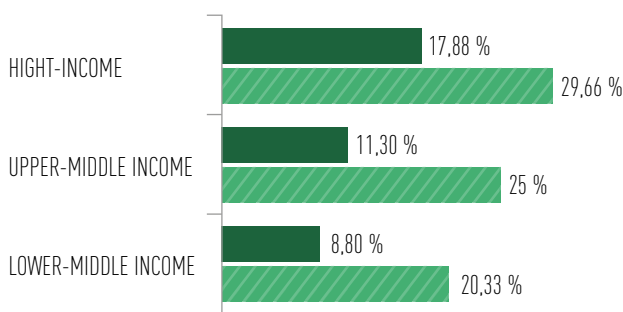
RECETTES LOCALES EN % DES RECETTES TOTALES



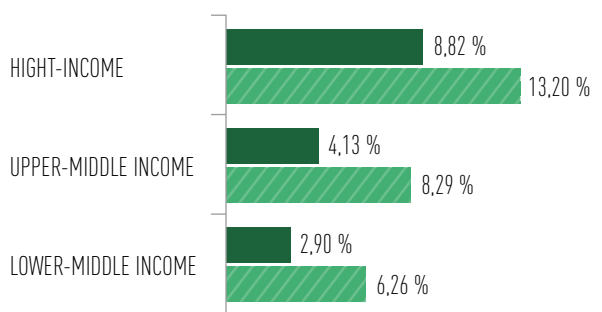
RECETTES LOCALES EN % DU PIB



DÉPENSES LOCALES EN % DES DÉPENSES TOTALES



DÉPENSES LOCALES EN % DU PIB

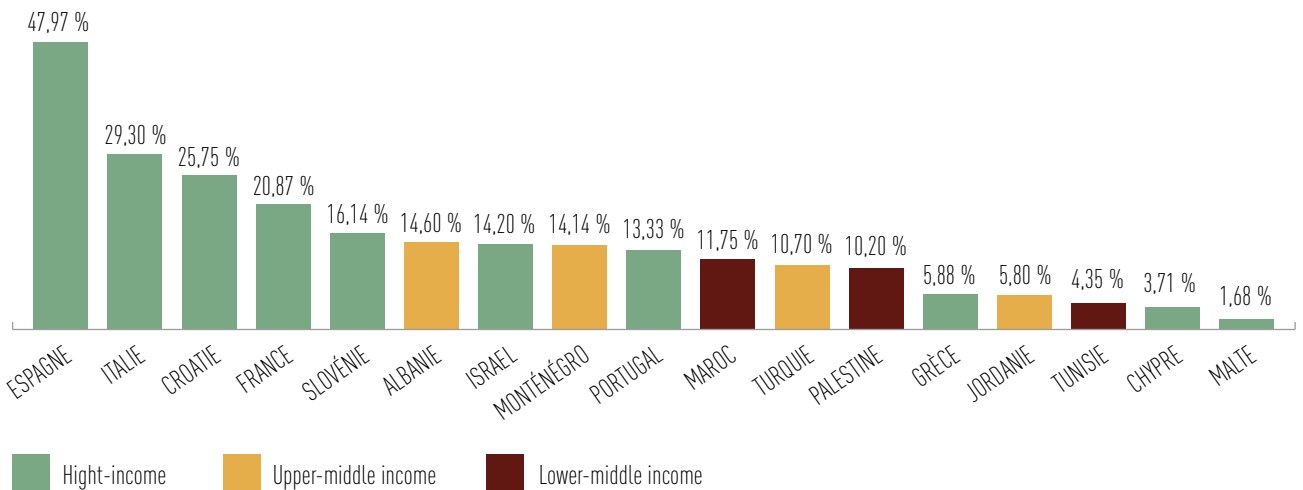


■ Moyenne monde
 ■ Méditerranée

2. Des situations disparates au sein de l'espace Méditerranéen

En matière de dépenses

PART DES DÉPENSES LOCALES / DÉPENSES TOTALES (2013)



NB : L'Espagne se distingue des autres pays méditerranéens car les différentes régions de ce pays sont comparables à des états quasi-fédérés, ces dépenses et ces recettes régionales étant intégrées aux recettes et dépenses des collectivités locales.

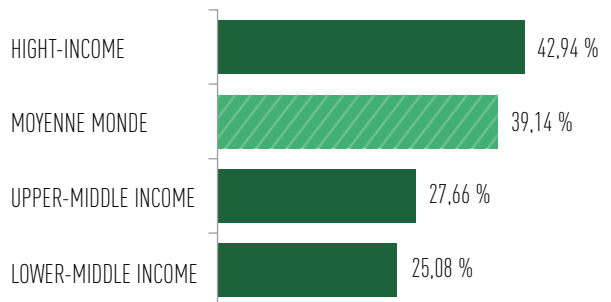
Concernant l'investissement, la part des collectivités locales méditerranéennes dans l'investissement public est assez satisfaisante au regard du faible niveau de décentralisation des pays de cette zone. Il semblerait donc que l'accent soit davantage mis sur l'investissement par rapport au fonctionnement. L'Espagne (64,51%), la France (60,04%) et Israël (59,48%) sont en tête de l'échantillon, suivies par la Slovénie (46,07%), le Monténégro (38,93%) et la Turquie (35,88%) alors que la Palestine (20,72%), la Jordanie (12,87%) et Malte (7,03%) affichent des niveaux les plus faibles.

La Tunisie pour sa part affiche des scores étonnants : malgré une décentralisation financière très faible, les gouvernements locaux réalisent 30,33% de l'effort d'investissement national. Les dépenses d'investissement représentent 50,31% de leurs dépenses totales.

« L'État est intervenu massivement avec le soutien de bailleurs de fonds et de partenaires en injectant plus de 566 millions de dinars via des dotations exceptionnelles et des subventions de 2011 à 2016. Ainsi, les communes ont pu combler le fossé observé entre les recettes et les dépenses et même inverser la tendance avec un écart désormais favorable de 1,2 % ».

Faiçal KAZEZ, Directeur des Finances Locales à la DGCL tunisienne

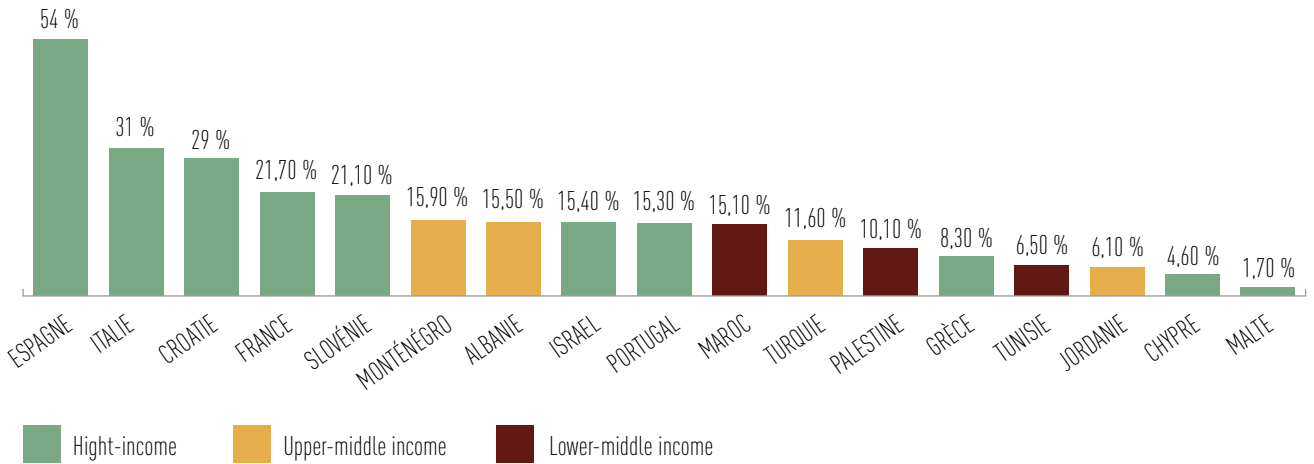
PART DES COLLECTIVITÉS LOCALES MÉDITERRANÉENNES DANS L'INVESTISSEMENT PUBLIC



En matière de recettes

La répartition des recettes locales suit une courbe similaire à celle des dépenses. Il s'avère que les transferts de l'État vers les collectivités composent près de la moitié des ressources, ce qui reflète une certaine dépendance vis-à-vis du niveau central.

PART DES RECETTES LOCALES / RECETTES TOTALES (2013)

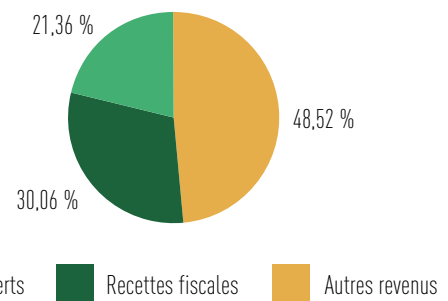


LA RÉPARTITION MOYENNE DES SOURCES DE REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

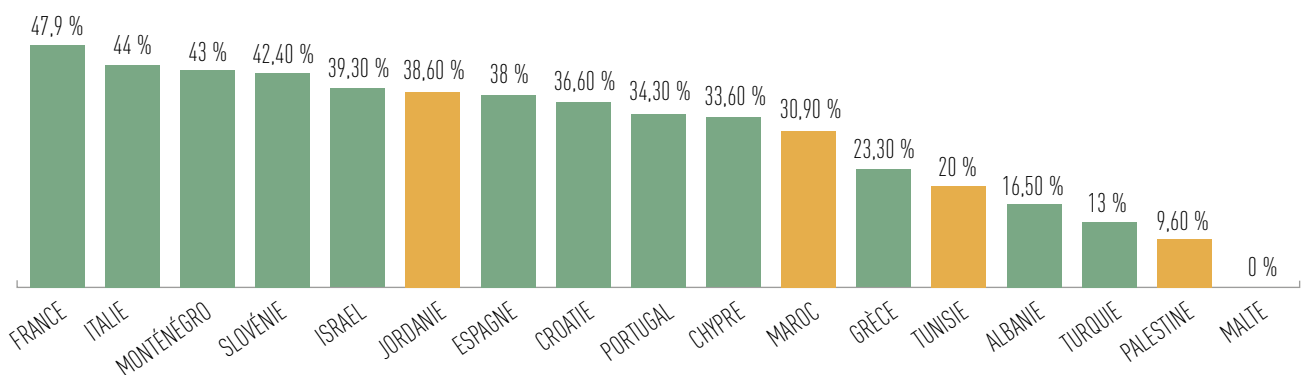
La répartition des principales sources de revenu des collectivités locales méditerranéennes est très proche de la moyenne mondiale :

Les transferts de l'État représentent le principal poste de recettes : 48,52% contre 53,6% pour la moyenne mondiale. Avec 94,4% des recettes locales composées de transferts, Malte affiche une dépendance importante vis à vis de l'État central, suivi de l'Albanie (76,5%), de la Tunisie (75,7%) et de la Turquie (70,4%).

Les recettes fiscales, à condition de disposer d'une relative autonomie vis-à-vis de la fixation des taux d'imposition, constituent un des indicateurs de l'autonomie financière. Leur proportion est équivalente à la moyenne mondiale



RECETTES FISCALES EN % DES RECETTES LOCALES



En matière de dettes

La dette moyenne des gouvernements locaux en Méditerranée atteint 6,22% de la dette publique nationale et 5,94% du PIB, largement inférieure à la moyenne mondiale (respectivement 13,97% et 8,99%). Les pays à plus haut revenus se distinguent par un endettement supérieur : Espagne (29,27%), Italie (12,27%) France (10,37%) et Portugal (8,26%). Les pays européens de la Méditerranée sollicitent davantage les marchés financiers par rapport à d'autres qui ont quasi-exclusivement recours à l'emprunt bancaire. En Italie et en Espagne, respectivement 11,5% et 20,3% de la dette des collectivités est constituée d'émissions obligataires. Le Monténégro et la Slovénie se sont endettés afin de sortir de la crise et rencontrent aujourd'hui des difficultés budgétaires. Enfin, de nombreuses données n'ont pu être collectées sur le passif des collectivités (Jordanie, Palestine et Tunisie).



De manière globale, afin que les collectivités mondiales prennent à bras le corps les défis mondiaux et puissent apporter des réponses à la hauteur des enjeux, CGLU propose des lignes directrices pour les finances locales. Ces recommandations ne visent pas à promouvoir un modèle unique de décentralisation. Elles sont applicables dans une pluralité de modèles.

La répartition des recettes locales suit une courbe similaire à celle des dépenses. Il s'avère que les transferts de l'État vers les collectivités composent près de la moitié des ressources, ce qui reflète une certaine dépendance vis-à-vis du niveau central.

RECOMMANDATIONS pour des finances locales utiles au développement des territoires

1. Promouvoir un environnement favorable à l'action des gouvernements locaux : rendre la décentralisation financière effective et efficace

- Achever la décentralisation financière
- Lutter contre la corruption pour financer le développement des villes et territoires
- Mettre en place des instrument performants d'exercice des compétences
- Renforcer les capacités humaines de l'administration locale

« S'agissant du diagnostic de la situation financière des collectivités locales, plusieurs outils sont disponibles, dont l'outil PEFA qui a été choisi par les Villes de Sousse en 2015 et de Sfax quelques années avant. Le diagnostic PEFA, utilisé par 149 pays et plus de 500 villes dans le monde, nous a conduit à revoir notre gestion financière et à engager des actions de restructuration tant au niveau des recettes que des dépenses. »

Kamilia HMILA, Directrice financière de la Ville de Sousse, Tunisie

« La mise en œuvre de tout processus de décentralisation sur le plan financier requiert au préalable le renforcement des capacités et des compétences des autorités régionales et locales. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de relever le défi, car il ne peut y avoir de décentralisation financière réussie si le destinataire de nouvelles attributions ne dispose pas des compétences adéquates et du savoir-faire adéquats. »

Darko FRAS, Vice-président de NALAS, Maire de Sv.Troica, Slovénie

2. Mobiliser la richesse endogène des villes et des territoires : repenser les systèmes de financement locaux pour les rendre soutenables

- Octroyer une marge d'autonomie locale suffisante
- Renforcer et diversifier la fiscalité
- Valoriser le foncier et l'immobilier
- Financer les services publics locaux

« En Tunisie, nous déplorons depuis la Révolution l'absence de valorisation du potentiel fiscal et une dégradation de l'autonomie financière des communes tunisiennes qui est passée de 75 % en 2010 à 64 % en 2014, du fait d'une faible mobilisation des ressources. »

Ahmed GUIDARA, Directeur financier de la Ville de Sfax, Tunisie

« Les autorités régionales et locales doivent répondre à des questions très complexes en fournissant des services et des infrastructures de qualité à leurs citoyens alors que, dans le même temps, les ressources nécessaires à ces missions sont limitées en raison d'une décentralisation fiscale incomplète dans un certain nombre de territoires. »

Darko FRAS, Vice-président de NALAS, Maire de Sv.Troica, Slovénie

3. Canaliser l'épargne mondiale vers le niveau local : accéder à des ressources externes de long terme pour préfinancer les investissements et répondre à l'urgence

- Préfinancer les investissements à travers l'emprunt et/ou les PPP
- Instaurer des mécanismes de garantie en faveur des collectivités locales
- Impliquer l'Aide Publique au Développement et la finance climat sur les villes et territoires

« Outre les subventions des autorités nationales, les fonds issus d'organisations internationales sont certes utiles mais insuffisants. »

Darko FRAS, Vice-président de NALAS, Maire de Sv.Troica, Slovénie

« Les enveloppes des Programmes d'Investissement Communaux (PIC) diminuent progressivement. De ce fait, les communes tunisiennes ne concourent pas à la promotion économique et sociale des territoires, d'autant plus que les investissements consentis par le passé ne sont pas entretenus et se dégradent au fil des années. »

Ahmed GUIDARA, Directeur financier de la Ville de Sfax, Tunisie

« Les gouvernements locaux doivent faire preuve d'innovation et se tourner vers de nouvelles sources de financement, telles que les partenariats public/privé, en particulier pour les missions de services publics et le développement d'infrastructures durables. L'emprunt local constitue également une piste intéressante à explorer. »

Darko FRAS, Vice-président de NALAS, Maire de Sv.Troica, Slovénie

4. Atteindre au terme de la prochaine décennie un niveau de ressources locales représentant 20% des ressources nationales : dans les pays développés où les ressources locales atteignent cet objectif, les gouvernements locaux peuvent assumer 2/3 de l'investissement public

- Partager équitablement les ressources nationales entre les différents niveaux de gouvernements
- Structurer un cadre de gouvernance multi-niveaux incluant la société civile et le secteur privé
- Evaluer les compétences transférées
- Assurer des transferts financiers prévisibles, stables et incitatifs

« Aubervilliers se classe parmi les 10 villes dont la population est la plus pauvre de France. Certes, des systèmes de péréquation verticaux et horizontaux ont été mis en place afin de rééquilibrer la situation, mais il est prévu dans les différentes lois de finances le ralentissement de ce dispositif en 2017-2018. Du coup, compte tenu de la baisse des dotations des collectivités, nous risquons de revenir au niveau de 2012. Ainsi, d'un côté le législateur rétablit une forme de justice sociale mais de l'autre il fait peser une partie de l'effort sur les collectivités locales. »

Anthony DAGUET, Adjoint aux finances de la Mairie d'Aubervilliers, France

« S'agissant de budget participatif, plusieurs communes ont tenté l'aventure en affectant une partie du budget d'investissement à la participation citoyenne et à la co-décision. Pour sa part, la Ville de Sfax consacrera cette année 5 % du budget municipal, soit 3 millions de dinars, à la participation citoyenne. »

Ahmed GUIDARA, Directeur financier de la Ville de Sfax, Tunisie

« Il est de notre rôle d'alerter les pouvoirs publics nationaux sur cet enjeu de péréquation et de financement des collectivités locales afin que les dotations de l'État ne soient pas revues à la baisse. »

Anthony DAGUET, Adjoint aux finances de la Mairie d'Aubervilliers, France

5. Créer un observatoire mondial et pluri-partenarial des finances locales : suivre les capacités financières des gouvernements locaux à atteindre les objectifs de développement durable

- Suivre les capacités financières locales de mise en œuvre des objectifs de développement durable
- Faciliter le dialogue entre les gouvernements nationaux et locaux
- Développer une communauté de pratiques et d'expériences en matière de finances locales

« Je tiens à souligner tout l'intérêt des échanges entre pairs, c'est-à-dire de l'apprentissage horizontal en lieu et place de l'apprentissage vertical. Ce type de démarches requiert la constitution d'un réseau de professionnels. A cet égard, nous avons créé en 2015 un réseau de directeurs financiers africains sous l'égide de CGLU. »

Kamilia HMILA, Directrice financière de la Ville de Sousse, Tunisie

3.4

Migrations en Méditerranée

Josep SAGARRA, Conseiller municipal de Vallromanes, Secrétaire du Fonds Catalan de Coopération et de Développement, Espagne

Depuis quelques années, les pays du bassin méditerranéen, notamment de la rive sud, passent du statut de pays de transit à celui de pays d'accueil. Cette situation génère de nouvelles préoccupations pour les maires des villes, qui doivent gérer une situation sociale et économique nouvelle sur leurs territoires. Dans ce contexte, il est indispensable de se préparer à cet accueil et à la gestion des flux de migrants. Plusieurs défis se posent ainsi aux villes sur le plan de la logistique et de l'accueil, de l'adaptation des services publics urbains (gestion des déchets, assainissement, etc.), de l'emploi et de l'intégration des migrants. Le partage d'expériences et l'apprentissage des uns et des autres est ici d'une grande aide. A titre d'exemple, j'ai identifié un certain nombre de bonnes pratiques en matière d'intégration à Amman, Turin et Vienne.

Il importe aujourd'hui de **construire une nouvelle narrative sur l'arrivée des migrants dans nos villes** respectives. Le thème de la migration doit être abordé en termes d'opportunités de développement, et non comme une entrave à la cohésion sociale. Face à la montée des populismes, les autorités locales doivent se montrer courageuses et tenir un discours positif.

Autre enjeu, celui de **l'intégration des populations migrantes**, notamment au sein des municipalités. Par exemple, la ville de Madrid a engagé des migrants originaires du Bangladesh pour participer à la gestion et au tri des déchets. Il y a aussi de bonnes pratiques en matière de formation.

Par ailleurs, il convient de travailler avec la société civile et les associations de migrants, ce qui favorise **l'instauration d'un climat plus favorable au dialogue avec les autorités locales**. Toutes les pistes doivent être explorées afin de recueillir de manière exhaustive les bonnes pratiques à transposer par la suite à d'autres pays de la Méditerranée.

A ce jour, trois rencontres se sont tenues dans le cadre du projet MC2CM à Lisbonne, Madrid et Tanger (29 novembre). Ces réunions entre pairs ont porté sur les thématiques de la cohésion sociale, du dialogue culturel et inter-religieux, de l'emploi et de l'entrepreneuriat, des droits humains et de l'accès aux services élémentaires. Elles ont été l'occasion de confronter des points de vue et les approches des différentes villes, d'échanger sur les problématiques et d'élaborer des solutions.





ACTIONS CONCRÈTES

Projet européen Migration Ville à Ville en Méditerranée MC2CM pour soutenir la gouvernance migratoire au niveau local

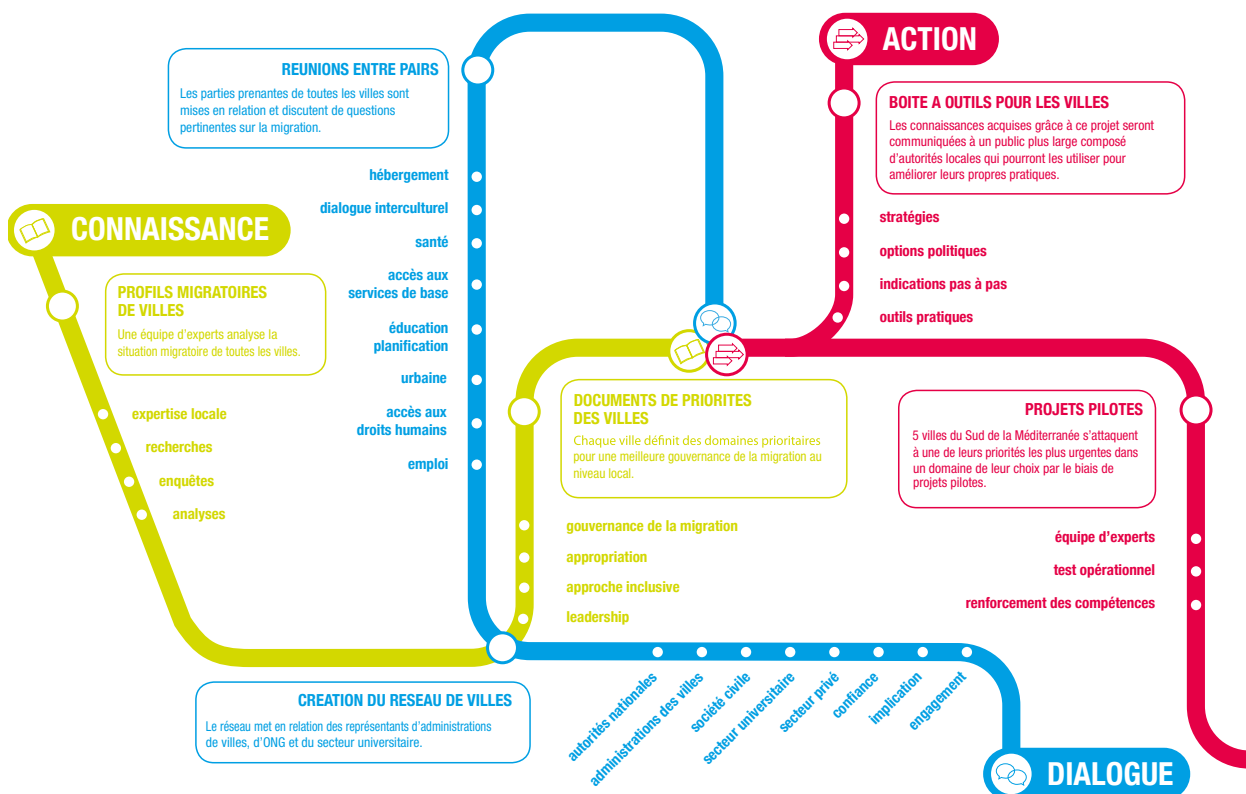
| **Mohamed BOUSSRAOUI**, Directeur des programmes, Secrétariat Mondial de CGLU

Le projet MC2CM a vocation à améliorer la gouvernance de la migration au niveau local au sein d'un réseau de villes européennes et du sud de la Méditerranée (Tanger, Tunis, Amman, Beyrouth, Lisbonne, Lyon, Madrid, Turin et Vienne).

Nous considérons au sein de CGLU que les gouvernements locaux et régionaux ont des responsabilités à exercer dans le domaine de la gestion des migrations. Il s'agit des instances les plus aptes à élaborer des politiques à destination des migrants sur leurs territoires, notamment en matière d'éducation, de santé, d'emploi, etc.

L'approche retenue pour ce projet s'appuie sur trois composantes :

- La composante dialogue associe les autorités locales, les États et la société civile à travers différentes réunions thématiques liées à la condition des migrants dans les villes et des conférences politiques.
- Pour la composante connaissance, il a été décidé d'identifier des experts locaux afin de définir les profils migratoires des villes participantes. A ce jour, deux profils ont été établis pour Tunis et Vienne. Ils serviront de base au dialogue local avec les acteurs du territoire pour définir des priorités d'actions communes.
- Enfin, la composante action prévoit la conduite de projets pilotes financés par la Commission Européenne à Tanger, Tunis, Amman et Beyrouth, en partenariat avec UN Habitat et ICMPD.



MC2CM | soutenir la gouvernance migratoire au niveau local

Le projet MC2CM, co-financé par l'Union Européenne et la coopération Suisse dans le cadre du Dialogue sur la Migration de Transit en Méditerranée et piloté par l'ICMPD, permet de bâtir un nouveau discours et un nouveau positionnement sur les questions de migration, avec un accent particulier sur l'intégration et l'inclusion, ainsi que sur l'accès des migrants aux services de base dans le respect des droits humains. L'objectif est que ce discours soit valable pour l'ensemble des régions du monde.

« Tanger est une ville ouverte sur le monde et aux migrations. Ainsi, nous ne considérons pas les nouveaux arrivants comme des étrangers car Tanger est un véritable creuset de civilisations. Nous sommes fiers d'accueillir et d'intégrer toutes les personnes désireuses de s'installer dans notre ville. »

Mohamed Bachir ABDELLAOUI, Maire de Tanger

« Les autorités et gouvernements locaux du bassin méditerranéen sont les premiers acteurs institutionnels impactés par la crise migratoire. Or leurs capacités, tant matérielles qu'humaines, sont rapidement dépassées au regard de l'ampleur du problème. Il est donc nécessaire de porter leur voix et leurs besoins à l'échelon national et international. (...) A travers le Fonds Majorquin, les autorités locales de Majorque soutiennent l'Association européenne pour la démocratie locale et l'ouverture du dialogue entre les municipalités. Elles travaillent avec les gouvernements locaux des îles grecques les plus affectés par les urgences humanitaires liées à la crise migratoire et apportent un soutien dans le domaine de la gestion de crise avec la fourniture d'équipements médicaux, de biens de première nécessité, une aide à la maintenance et à l'entretien des camps de réfugiés, etc. »

Jesùs JURADO SEGUI, Représentant de l'Arc Latin, Vice-président du Conseil insulaire de Majorque, Espagne



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN ENJEU POUR TOUS !

« En août 2015, près de 200 pays ont approuvé les 17 Objectifs de Développement Durable à atteindre d'ici 2030. A cet égard, CGLU a joué un rôle important dans la définition de plusieurs objectifs et des indicateurs associés. En raison des liens de plus en plus étroits entre défis mondiaux et locaux, les gouvernements locaux et régionaux sont des acteurs incontournables du changement. Pour contribuer à construire ce que les ODD appellent un « monde transformé », les gouvernements locaux et régionaux de toutes les régions du monde doivent être proactifs. »

Mohamed SEFIANI, Maire de Chefchaouen, Maroc.

Les ODD concernés par les débats et actions présentées dans ce document sont :

ODD 04



ASSURER L'ACCÈS DE CHACUN À UNE **ÉDUCATION** DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE SA VIE.

ODD 07



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES **SERVICES ÉNERGÉTIQUES** FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE.

ODD 08



PROMOUVOIR UNE **CROISSANCE** CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN **TRAVAIL DÉCENT** POUR TOUS.

ODD 10



RÉDUIRE **LES INÉGALITÉS** DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE.

ODD 11



FAIRE EN SORTE QUE **LES VILLES** ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES.

ODD 12



ÉTABLIR DES MODES DE **CONSOMMATION ET DE PRODUCTION** DURABLES.

ODD 13



PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES **CHANGEMENTS CLIMATIQUES** ET LEURS RÉPERCUSSIONS.

ODD 16



PROMOUVOIR **L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES** ET OUVERTES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES **INSTITUTIONS** EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES.

ODD 17



RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN OEUVRE **LE PARTENARIAT MONDIAL** POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER.



En partenariat avec :



Avec le soutien de :



